

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 805 à l'arrêté n° 795 du 6-7-1961 portant expulsion d'étranger.

n° 795

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1961

Date de publication
13 juillet 1961

Date du numéro
31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

Au lieu de : Ahmed Hassan Boulale. Lire : Ahmed Osman Boulale, fils de Osman Boulalé. Le reste sans changement.

Pour le Chef du Territoire en mission : Le Secrétaire général p.i., Chargé de l'expédition des Affaires courantes, Guy FÉNARD.